Créez un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Loin d'imposer des engagements contraignants, ce label donne les moyens aux particuliers et aux collectivités de s'engager concrètement pour la protection de la Loutre, animal remarquable du patrimoine naturel et symbole de la préservation des milieux aquatiques.

Le Havre de Paix est un engagement basé sur la confiance mutuelle entre les propriétaires signataires et les associations porteuses de l'opération.

Des autocollants annonçant le Havre de Paix pourront être posés par les propriétaires signataires de la convention. Un panneau en PVC sera également mis à disposition pour afficher fièrement son engagement en faveur de la Loutre et des milieux aquatiques.

Autocollant	Panneau PVC
1er gratuit, 1 € à partir du 2ème	5 €/panneau

La SFEPM

La SFEPM est une association loi 1901 qui s'est donnée pour mission l'étude et la protection des mammifères sauvages en France et dans les Dom-Com. Son action est menée grâce au soutien de l'Etat, des collectivités territoriales, de l'Europe et des partenaires privés, en relation avec les autres acteurs de l'environnement. Elle anime le Groupe Loutre, un réseau de naturalistes travaillant sur l'espèce dans les différentes régions de France.

Près de chez vous

L'opération Havre de Paix est relayée près de chez vous par des organismes de protection de la nature dont vous trouverez la liste sur le site de la SFEPM :
www.sfepm.org rubrique : Havre de Paix

N'hésitez pas à nous contacter au 02 48 70 40 03.

Votre relais local :

Animation nationale : *Opération lancée dans le cadre du :* *D'après une action originale du :*

SFEPM
SOCIÉTÉ FRANÇAISE POUR L'ETUDE ET LA PROTECTION DES MAMMIFÈRES

PLAN NATIONAL D'ACTIONS LOUTRE D'EUROPE 2019-2028

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Groupe Mammalogique Breton

02.48.70.40.03
loutre@sfepm.org
www.sfepm.org

Conception : Rachel Kuhn & Dominique Solomas (SFEPM).
Illustrations : Nicole Duplaix, Alexis Nouailhat, GMB & Rachel Kuhn.

IMPRIM'VERT
MIXTE
Papier
FSC FSC® C022177

Opération

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Agir chez soi pour la conservation de la Loutre

Qu'est-ce qu'un Havre de Paix pour la Loutre d'Europe?

C'est un site où des conditions d'accueil favorables à la Loutre sont garanties.
Les milieux aquatiques y sont préservés, l'utilisation de pesticides est proscrite.
Des mesures sont prises en faveur de la ressource alimentaire de la Loutre ; on peut par exemple aménager des frayères pour les poissons ou des mares pour les amphibiens.

Des zones de végétation sont maintenues.
Les gîtes potentiels sont préservés, des abris peuvent aussi être créés, par exemple des catiches artificielles.
La surfréquentation du site est évitée, le dérangement est limité.

L'opération contribue à la préservation des milieux aquatiques !

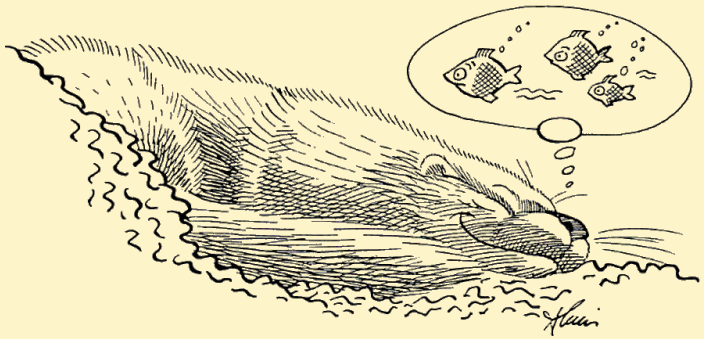

Qui peut créer un Havre de Paix ?

Tout propriétaire, privé ou public, de parcelle située en bordure de cours d'eau, de plan d'eau ou de zone humide, quelle que soit sa taille, y compris en milieu urbain et même si la présence de la Loutre n'est pas avérée. Un Havre de Paix peut être créé dans la zone de répartition actuelle de la Loutre, mais aussi en zone de reconquête.

La Loutre d'Europe est un mammifère semi-aquatique qui a failli disparaître en raison de la chasse, du piégeage et de la dégradation de son habitat. Aujourd'hui protégée, elle revient peu à peu mais la route est longue et semée d'embûches. Aidez-la dans son retour !

Un Havre de Paix est un endroit où les loutres pourront se cacher, se reposer, voire même se reproduire !

Pourquoi ?

Pour agir concrètement et durablement, chez soi, en faveur de la conservation de la Loutre.
Pour faire partie d'un réseau de propriétaires ayant la même sensibilité et échanger des expériences.
Pour bénéficier d'informations sur l'espèce et de conseils sur la gestion de sa propriété.
Pour afficher son engagement, si on le souhaite, et ainsi sensibiliser amis, voisins et passants.

Havre de Paix pour la Loutre d'Europe

Ici, les gîtes et les habitats de la Loutre sont protégés.
Contribuez à sa préservation en respectant les lieux.

Espace protégé par la loi

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères - Groupe Loutre
19 allée René Ménard - 18000 Bourges - 02 48 70 40 03 - loutre@sfepm.org
www.sfepm.org

Panneau (format A4) que le propriétaire peut apposer pour annoncer l'existence d'un Havre de Paix pour la Loutre, s'il le souhaite.

Comment ?

En signant une convention, de durée illimitée, avec les associations partenaires de l'opération. Ce document liste les engagements de chacun, ainsi que les activités conseillées, réglementées, déconseillées ou à exclure.
Le propriétaire s'engage notamment à ne pas nuire à la population locale de loutres. La SFEPM et les associations partenaires s'engagent à apporter conseil et information au propriétaire.
Si vous êtes intéressés par cette opération, consultez notre site www.sfepm.org et contactez-nous !